



JUDO CLUB GUEBWILLER

SAISON 2020/2021



FICHE D'INSCRIPTION

Nouveau licencié : oui non si non, N° de Licence FFJDA : Grade au 01/09/2020 :

➤ **Renseignements concernant le licencié :**

NOM : Prénom :

Né(e) le : à : Sexe : M F

Adresse :

Tél portable : Email de contact :

Attention, les communications importantes seront transmises par mail.

➤ **Pour les mineurs uniquement :**

Nom et prénom du représentant légal :

	Mère	Père	Tuteur
N° téléphone			
Courriel			

Cours concerné : (veuillez cocher la case concernée)

Les tarifs indiqués ci-dessous incluent la licence FFJDA de 40€ et la cotisation club.

Cours	Tarif normal	Tarif renouvellement licence
Judo éveil (2013 à 2016)	144 €	114 €
Poussins (2011/2012) Benjamins (2009/2010) Minimes (2007/2008)	169 €	131 €
Cadets (2006/2005/2004) Juniors (2003/2002) Séniors (2001 et avant)	179 €	139 €
Judo loisir	179 €	139 €
Taïso	110 €	

Réduction famille et tarif étudiant :

20 € de remise pour 2 pratiquants 30 € de remise pour 3 pratiquants Tarif étudiant 119 €
(Sur présentation de la carte étudiante)

- **Joindre un certificat médical à jour, avec la mention « apte à la compétition » pour les compétiteurs.**
- **Joindre l'autorisation parentale pour les pratiquants mineurs.**

En signant ce formulaire d'inscription, vous vous engagez à avoir pris connaissance et à respecter le règlement intérieur du Judo club de Guebwiller qui est accessible sur www.judo-guebwiller.fr

Date et Signature :

Cadre réservé au club

Pièces du dossier : Certificat médical Passeport Autorisation parentale

Mode de règlement : Espèces Chèque (à l'ordre du Judo Club Guebwiller) Paiement en 3 échéances (par chèques)



JUDO CLUB DE GUEBWILLER

PROTOCOLE SANITAIRE A RESPECTER

Le 31 août 2020

AVANT DE SE RENDRE AU DOJO :

- Être allé aux toilettes
- Avoir une tenue de pratique propre et lavée
- Mettre sa tenue de pratique et la couvrir par un autre vêtement (sweat, pantalon, veste ...)
- Prendre un sac de sport avec à l'intérieur : gel hydroalcoolique, zooris, mouchoirs, gourde

DANS LE DOJO :

- Port du masque obligatoire dès 11 ans pour toute personne et pour tout déplacement
- Lavage des mains à l'entrée du dojo
- Contrôle de température obligatoire
- Pour les inscriptions, les parents et accompagnants sont masqués et respectent le parcours de circulation, les gestes barrières et la distanciation sociale de 1 mètre. L'encadrement s'assure individuellement que les règles sanitaires sont connues dès l'inscription puis à chaque changement de règles.
- Un registre des présences au dojo est tenu (dirigeants et accompagnants compris pour assurer un suivi des éventuels foyers de contamination).
- Rejoindre son espace personnel prévu (signalisation au sol) pour y déposer son sac de sport
- Enlever les vêtements couvrant son judogi, son masque et les ranger soigneusement dans son sac
- Mettre ses zooris et se déplacer jusqu'au tatami
- S'asseoir sur le bord du tatami (pied vers l'extérieur) et se désinfecter les pieds et mains

SUR LE TATAMI :

- Port du masque obligatoire uniquement pour l'équipe enseignante
- Faire le salut commun en gardant 1 mètre de distance
- Eviter les regroupements et privilégier un même partenaire durant toute la séance

EN SORTANT DU DOJO :

- Se désinfecter les mains et les pieds
- Avoir mis ses chaussures
- Avoir son sac de sport

EN RENTRANT A LA MAISON :

- Se doucher
- Laver sa tenue de pratique
- Approvisionner son flacon hydroalcoolique
- Désinfecter ses zooris

L'utilisation des vestiaires et douches demeure interdite jusqu'à nouvel ordre mais les toilettes restent accessibles.

La COM-COM se charge de la désinfection des tatamis une fois par jour.